

# Le 15<sup>e</sup> anniversaire du CIPC : Prévention de la criminalité dans le monde : Bilan, évaluation et perspectives

## ---- PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS ----

Le colloque a permis de formuler des recommandations précises en fonction des thèmes abordés dans les différentes sessions et ateliers.



### RECOMMANDATIONS

#### Atelier 1

Concernant **l'action locale et de la mobilisation de la communauté**, les participants ont tous souligné l'importance de la participation des jeunes dans les programmes culturels, de loisir ou de développement social, afin d'accroître leur engagement dans la communauté (entendue au sens de « lieu de vie »). Les principaux obstacles à la mobilisation communautaire identifiés concernent le déficit de confiance dans les institutions et le manque d'interactions entre habitants et autorités locales. Il a été recommandé de rechercher à améliorer le sentiment de sécurité et d'appartenance collective par l'engagement des autorités de police et de justice dans des partenariats locaux sur les modes d'exercice de la police.

#### Atelier 2

Quant à la **médiation sociale**, les intervenants étaient d'avis qu'il y a un grand besoin de reconnaître la médiation sociale comme partie intégrante des stratégies de prévention de la criminalité. À ce jour, les programmes de médiation sociale ne sont pas assez reconnus par les autorités. Les intervenants ont également suggéré de renforcer la formation, l'encadrement et le développement de l'éthique de la pratique. Pour ce faire, la professionnalisation de la médiation serait une des avenues à explorer. Enfin, il est proposé de documenter les expériences, de développer des échanges à l'échelle internationale et d'élaborer des outils d'évaluation et des indicateurs de reconstruction du lien social pour mesurer les effets et les impacts des interventions de la médiation sociale.

#### Atelier 3

Concernant les **outils en prévention de la criminalité**, les intervenants ont exprimé le souhait de mieux connaître les outils qui sont actuellement disponibles afin d'améliorer la sécurité des villes. L'accent a été mis sur la nécessité de partager le leadership entre les

différents acteurs des villes et d'arrêter la centralisation afin d'atteindre un niveau d'efficacité plus élevé en renforçant les pouvoirs des échelons décentralisés.

#### **Atelier 4**

L'atelier consacré à l'**évaluation** a attiré un grand nombre de participants, tant sa mise en œuvre en prévention apparaît encore insuffisante ; les participants ont rappelé qu'il était nécessaire de conduire plus d'évaluations des pratiques et politiques de prévention. Cependant, l'accent a également été mis sur le besoin de diversifier les méthodes et approches et de s'adapter aux contraintes financières.

#### **Atelier 5**

Dans le cadre de l'atelier consacré au **partenariat public-privé**, les intervenants se sont interrogés sur les conditions de réussites d'un tel partenariat. En prenant l'exemple de trois projets distincts, se déroulant dans trois pays différents, il a été possible d'identifier les conditions « gagnantes » : la sensibilisation des entreprises à intégrer un aspect prévention/sécurité à leur stratégie, la formation des acteurs locaux pour être en mesure d'établir des partenariats, l'assurance, pour les entreprises, d'obtenir des résultats tangibles et l'initiation du personnel aux notions de prévention et de sécurité ont été particulièrement relevées.

#### **Atelier 6**

Les échanges consacrés à **l'urbanisation et la criminalité** ont souligné les problèmes de la ségrégation et de la confiance de la population envers les corps policiers. Il a donc été proposé de prendre en considération, lors de l'élaboration de toutes politiques ou stratégies, les plans de développement urbain, tout en impliquant plusieurs partenaires, provenant de différents milieux (ex. police, organismes communautaires, milieux institutionnels, etc.) afin de mettre en valeur les actions préventives innovantes de chacun d'entre eux. Pour ce faire, plusieurs ressources doivent être mises à disposition, car les programmes de prévention à eux seuls ne peuvent suffire à la tâche.

#### **Atelier 7**

Les **missions de paix** et les organisations qui les mènent doivent être davantage sensibles au contexte social, économique et politique au sein desquels elles interviennent. Elles doivent également inspirer la confiance aux citoyens. Les intervenants plaident aussi pour une meilleure coordination des ressources déployées lors des missions de paix. Enfin, il a été recommandé d'agir dans une perspective inclusive, en prenant soin d'engager les jeunes dans les prises de décision, spécialement dans les sociétés post-conflits.

#### **Atelier 8**

S'agissant des **nouveaux acteurs en prévention**, les participants ont souligné l'importance de développer les partenariats de façon continue, en s'adaptant aux nouvelles formes de criminalité et aux nouveaux besoins d'interventions en réponse. En outre, l'accent était mis sur la nécessité de travailler plus étroitement et systématiquement avec les chercheurs, les citoyens, les avocats et défenseurs des droits humains et les sociétés civiles.

## **Atelier 9**

Du côté des **nouvelles pratiques**, il est souligné que les politiques en prévention doivent se baser sur des données empiriques, avoir une orientation multidisciplinaire, bénéficier du soutien de divers secteurs et pouvoir effectuer une évaluation rigoureuse des résultats. Les débats ont mis l'accent sur le besoin d'une profonde réforme des lois nationales afin de développer une alternative globale à l'incarcération qui entraîne non seulement une surpopulation carcérale chronique, mais aussi de nombreux dommages sociaux. De plus, il apparaît nécessaire de mieux adapter les politiques publiques aux situations nouvelles, telles que les violences spécifiques qui se déroulent dans les zones frontalières ou la reconstruction des forces de police et leur intégration d'objectifs préventifs dans les pays sortant de crise et ayant connu des polices peu démocratiques.

## **Atelier 10**

Dans le domaine des **droits humains**, le rôle essentiel joué par les normes et standards internationaux a été rappelé. Ils offrent un cadre de référence protecteur pour les populations les plus vulnérables et marginalisées. Cependant, la protection des droits humains et des populations socialement exclues s'avère difficile à accomplir dans un certain nombre de pays en raison du manque de volonté politique. C'est pourquoi, il est nécessaire d'interpeller plus les décideurs politiques et de mobiliser les ressources adéquates. Il est recommandé d'inclure la prévention de la criminalité au sein des politiques des droits humains dans la mesure où il s'agit d'une politique visant à protéger et renforcer les capacités des communautés (lieux de vie, sociétés civiles).

## **Atelier 11**

Stephen Leafloor est le fondateur de *BluePrintforLife [Projet pour la vie]*, destiné à mobiliser les jeunes Aborigènes en utilisant le hip-hop comme un moyen de médiation et de renforcement des capacités (*empowerment*). Ce groupe utilise des éléments de la culture traditionnelle (danse, chant guttural, sport) imprégnés de hip-hop pour apprendre aux jeunes Aborigènes à construire un leadership et à travailler en équipe, à maîtriser les énergies négatives, à s'engager dans le changement social, à construire des relations respectueuses et confiantes et à apprécier leur héritage culturel. Cette initiative innovante s'inscrit dans le long terme ; les jeunes participants sont amenés à communiquer à leurs aînés leurs compétences et leurs savoirs, permettant un dialogue transgénérationnel dans l'ensemble des communautés. Ces initiatives de petite taille se sont avérées très bien adaptées et efficaces au sein des communautés autochtones.

## **Atelier « Outils en Amérique latine »**

Organisée afin de répondre plus spécifiquement aux besoins des acteurs latino-américains de disposer d'outils et de matériel de référence qui les guident dans la mise en œuvre des stratégies de prévention, cet atelier a permis de présenter en détail différents outils pratiques : la trousse « *La clave para municipalidades más seguras en América Latina* », préparée par Esteban Benavides, *la mise en œuvre de plans municipaux de prévention au Chili*, par M.Jorge Araya, Directeur de la Division de sécurité publique du Ministère de l'intérieur du Chili, *un diagnostic de besoins en matière de prévention de la criminalité au Mexique*, par Verónica Martínez Solares, Fondatrice de l'organisation CLAVE, le

*développement d'un outil de diagnostic des vulnérabilités liés à la présence du crime organisé en Colombie et au Nicaragua*, par Elkin Velázquez, Coordinateur du Programme Villes plus sûres d'ONU-Habitat. Le rapport de cette séance a été assuré par Ana Maria Diaz, spécialiste en sécurité publique de l'Organisation des états américains (OEA).

## **Conclusions**

En conclusion, Valérie Sagant a souligné que de nouveaux thèmes devaient être explorés dans une perspective préventive et partenariale pour répondre aux évolutions de la criminalité et aux attentes des citoyens. Le **crime organisé** constitue aujourd'hui un enjeu majeur non seulement au niveau transnational et économique mondial, mais également très localement, dans les différentes communautés où il s'enracine, recrute ou déverse ses produits illicites. Le crime organisé renforce et alimente également la corruption des autorités publiques, ce qui, nous le savons, provoque une grande méfiance des citoyens à l'égard de leurs institutions. Ce manque de confiance représente un obstacle quasi-insurmontable pour prévenir et combattre la criminalité et nourrit le sentiment d'insécurité en général. C'est un des thèmes examinés au *Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne : tendances et perspectives* que le CIPC publiera en 2010.

Deuxième thème essentiel : **la situation dans les États fragiles et les pays sortant de conflits internationaux ou civils**. Dans ces situations, l'attention est souvent prioritairement portée à la (re)construction des institutions, au maintien de l'ordre et au renforcement des capacités nationales et centrales. Sans nier qu'il s'agisse de nécessités, il nous paraît aujourd'hui essentiel de mieux prendre en compte les situations locales et les capacités des acteurs locaux à agir sur leur cadre de vie et leur sécurité quotidienne. Les outils éprouvés depuis plusieurs décennies du partenariat et de la co-production de sécurité dans les quartiers ont montré leur possible adaptation à des situations de crise et de haut niveau de criminalité. Ils permettent d'engager rapidement et concrètement des actions de prévention et de réduction de la violence qui constituent le socle de tout autre développement.

Enfin, troisième thème qui semble conserver toute son actualité : **la qualité des relations entre police et population** a été identifiée comme une condition majeure de la mise en œuvre des stratégies de prévention et de sécurité quotidienne. Cette condition paraît universelle bien que s'appliquant à des contextes extrêmement différents allant de situations où certains services de police sont gravement et majoritairement corrompus et violents et commettent des actions illégales de façon quasi-institutionnalisée comme dans certains pays d'Amérique centrale à des situations où les services de police sont globalement vertueux – les cas de corruption étant le fait d'individus isolés – et dont l'action est encadrée par des règles démocratiques, mais dont les modalités d'intervention soulèvent néanmoins des débats et une grande défiance à l'occasion notamment d'arrestations ou d'opérations entraînant la mort de citoyens. Ici encore, la confiance du public dans les institutions qui le gouverne est une condition indispensable à tout climat de sécurité.

S'agissant des **méthodologies**, il ressort de ce bilan de 15 années de prévention quelques constats clairs :

- La méthodologie simple « diagnostic – action – évaluation » appliquée à l'échelle locale, aux différents milieux de vie des communautés permet de répondre aux besoins réels de la population.
- Le partenariat est indispensable, mais ne peut réellement combler toutes les attentes sans leadership politique fort.
- Enfin et surtout, l'accent a été mis sur l'absolue nécessité de concevoir, mettre en œuvre et évaluer les stratégies de prévention et de sécurité en lien avec les jeunes. L'approche inclusive et participative n'est pas idéaliste, mais pragmatique et vise à l'efficacité des politiques. Elle renforce leur légitimité et leur pérennité.

Ces constats amènent le Centre international pour la prévention de la criminalité à évoluer et faire évoluer ses activités. Ainsi, nous nous attachons à collecter de façon plus systématique les informations uniquement ciblées sur les pratiques et politiques de prévention au travers du Rapport international publié maintenant tous les deux ans et de questionnaires et enquêtes plus ponctuelles auprès des observatoires de la criminalité existants dans le monde (depuis 2007) et surtout auprès des municipalités depuis cette année. Enfin, nous lançons cette année notre propre observatoire international des politiques de prévention (voir section « centre de connaissances»). Ces outils nous permettront de mieux rendre compte des évolutions et tendances et de mettre la lumière sur les pratiques les plus prometteuses. Le Centre remplit une mission unique en favorisant les échanges de connaissances entre toutes les régions du monde sur les thèmes liés à la prévention et la sécurité quotidienne et les colloques et autres événements organisés par le CIPC permettent à ces échanges d'être plus concrets et opérationnels.